

Stanislas
Enseignement privé catholique associé à l'État par contrat

Demande d'inscription en classe de : 2026 / 2027

À retourner dans les meilleurs délais

Photo d'identité obligatoire

CADRE RESERVE AU SECRETARIAT

22 rue Notre Dame des Champs 75 279 PARIS Cedex 06 Tél. 01 42 84 88 00

Régime : ☐ Externat ☐ Demi-pension ☐ Internat (Lycée uniquement)	
• Collège :	
☐ Mixte ☐ Non-mixte	

www.stanislas.fr	● Collège : ☐ Mixte ☐ Non-mixte		C Date d	D e récepti	on :		
NOM PATRONYMIQUE (déclaré à l'état souligner le nom usuel) :			RV :				
Prénom : Sexe :			□ Dos	sier Com	plet		
Date de naissance :				Informat	tions péd	agogiques	S.
Lieu de naissance :							
Nationalité(s) :					A1.00		
	s du lycée uniquement				AVIS		
N° INE (Identifiant National Etudiant):							
e-mail de l'élève :							
Tél. portable de l'élève :							
Domicile de l'élève :							
	s frères et sœurs <u>déjà scolarisés à la scolarisé à la </u>	Stanislas :			DECISION		
					DECISIO	N	
Si vous faites des demandes d'inscrip enfants, merci d'indiquer ci-dessous		r plusieurs de vos	o F c	1G 🗆 N	Λ		
☐ Maternelle ☐ Primaire ☐ 6e ☐ 5	5 ^e	Prépa					
<u> </u>	Année 2025/2026						
Établissement (ou crèche):							
Code postal - Ville :	□ privé						

Scolarité antérieure

	Année scolaire	Classe	Etablissement fréquenté (nom et localité)	
	/			
	/			
	, ,			
	/			
	/			
	/			
			Description of the last of the	
Civ.	ilité 🗆 Madame	□ма	Responsable principal onsieur	
		_	nsieur	
			(e) Pacsé Remarié Séparé(e) Veuf ou Veuve Autre:	
	n de parenté avec l'élève : sponsabilité : autorité pa			
			e-mail:	
ΑD	KE33E (Si dijjerente de cene de			
0	ODE POSTAL ·		VILLE :	
			VILLE .	
	. DOMICILE :			
			he d'emploi 🛘 Retraité 🗎 Autre :	
			SOCIÉTÉ :	
	EL. PROFESSIONNEL :		·	
			nfants à charge scolarisés dans l'enseignement du 2 nd degré (de la 6 ^e à la T ^{le}) :	
An	cien élève de Stanislas : 🗌	Oui 🗌 Non		
			Conjoint ou autre responsable	
Civ	ilité 🔲 Madame	□мо	Conjoint ou autre responsable	
			nsieui	
ш	Marie(e) 🗀 Celibataire 🗀 V	/ie maritale 🔲 Divorce	(e) Pacsé Remarié Séparé(e) Veuf ou Veuve Autre :	
Lie	n de parenté avec l'élève :			
	sponsabilité : 🔲 autorité pa			
☐ Correspondant pour les résultats scolaires de l'enfant (envoi de bulletins, relevés de notes, rendez-vous)				
☐ Correspondant pour la vie scolaire de l'enfant (absences, retards, sanctions)				
TEL. PORTABLE : e-mail :				
AD	RESSE (si différente de celle de			
_	ODE DOCTAL		N	
			VILLE:	
	, DOMICILE :			
Siti	uation professionnelle :	En activité □ Recherc	he d'emploi 🗌 Retraité 🗎 Autre :	
P	ROFESSION:		SOCIETE:	
	EL. PROFESSIONNEL :		e-mail pro. :	
An	cien élève de Stanislas :	Oui 🗌 Non		

Toute demande d'inscription pour une place d'internat au Lycée exige la désignation d'au moins un « parent correspondant », résidant à Paris ou dans une commune limitrophe, capable de prendre en charge rapidement l'élève en cas de nécessité.

		Autre responsable ou parent correspondant			
Civilité	☐ Madame	☐ Monsieur			
NOM :					
PRÉNOM :					
NOM DE JEUNE F	ILLE :				
☐ Marié(e) ☐ C	élibataire 🗌 Vie m	aritale 🗌 Divorcé(e) 🗎 Pacsé 🗌 Remarié 🗎 Séparé(e) 🗎 Veuf ou Veuve 🗎 Autre :			
· · ·		ale 🗆 tuteur ou tutrice 🗅 correspondant (élèves internes du Lycée)			
☐ Corre	☐ Correspondant pour les résultats scolaires de l'enfant (envoi de bulletins, relevés de notes, rendez-vous)				
☐ Corre	espondant pour la v	rie scolaire de l'enfant (absences, retards, sanctions)			
TEL. PORTABLE	•	e-mail :			
ADRESSE (si différente de celle de l'enfant):					
CODE POSTAL :		VILLE :			
PAYS :		TEL. DOMICILE :			
Ancien élève de S	stanislas : 🗌 Oui	□ Non			

Choix des options (Collège et Lycée, sauf ULIS et SEGPA)

• Remarques préliminaires :

- Le choix des enseignements de Langues Vivantes est définitif pour toute la scolarité, et le choix d'une option est définitif pour l'année scolaire. En 6°, les élèves doivent choisir entre l'Anglais et l'Allemand. Pour les élèves qui choisissent l'Allemand LV1, ils suivent en plus dès la 6° 2H d'Anglais LV2.
- L'enseignement du Latin est généralisé en 5e, et particulièrement encouragé à Stanislas dans la suite des études.
- L'étude du Grec peut être cumulée dès la 3° avec celle du Latin. En revanche, au Lycée, l'étude d'une 3° Langue Vivante est incompatible avec celle d'une Langue Ancienne.
- La classe de Seconde est une classe dite de « détermination ». Tous les élèves reçoivent un enseignement qui leur permet de postuler pour toutes les spécialités du cycle terminal.
 - toutes les specialites du cycle terminal. En Seconde, les Langues Vivantes Russe et Chinois sont des enseignements « grands débutants ». Ces deux langues ne peuvent être cumulées.
- En Première, en plus des disciplines du tronc commun, l'élève choisit 3 enseignements de spécialité qui définissent un Parcours. En Terminale, il ne suivra plus que 2 de ces 3 enseignements.
- En Terminale, en plus du Tronc Commun, l'élève choisit 2 spécialités qu'il approfondit parmi les 3 suivies en 1^{re}
- L'inscription à l'option facultative Musique a lieu en début d'année scolaire.

Les spécialités enseignées à Stanislas sont : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences et Vie de la Terre, Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques, Sciences Économiques et Sociales, Langues Littérature et Civilisation en anglais, Humanités Littérature et Philosophie.

• Cochez dans chaque colonne vos choix définitifs :

Niveau	Langue(s) vivante(s) Obligatoire	Langue(s) ancienne(s) Cumulables	Langue vivante optionnelle Non cumulables	Choix de spécialité	Options Non cumulables
6 ^e	☐ Anglais LV1 ☐ Allemand LV1, Anglais LV2				
5 ^e 4 ^e	☐ Anglais LV1, Allemand LV2☐ Anglais LV1, Espagnol LV2☐ Allemand LV1, Anglais LV2	☑ Latin			
3 ^e	☐ Anglais LV1, Allemand LV2☐ Anglais LV1, Espagnol LV2☐ Allemand LV1, Anglais LV2	☑ Latin ☐ Grec			
2 ^{de}	☐ Anglais LV1, Allemand LV2☐ Anglais LV1, Espagnol LV2☐ Allemand LV1, Anglais LV2	☐ Latin ☐ Grec	□ Russe <u>ou</u> □ Chinois		
1 ^{re}	☐ Anglais LV1, Allemand LV2☐ Anglais LV1, Espagnol LV2☐ Allemand LV1, Anglais LV2	☐ Latin ☐ Grec	☐ Russe <u>ou</u> ☐ Chinois	Spécialité 1 : Spécialité 2 : Spécialité 3 :	
T ^{le}	☐ Anglais LV1, Allemand LV2☐ Anglais LV1, Espagnol LV2☐ Allemand LV1, Anglais LV2	☐ Latin ☐ Grec	☐ Russe <u>ou</u> ☐ Chinois	Spécialité 1 : Spécialité 2 :	☐ Maths expertes ☐ Maths complémentaires ☐ Droit & Enjx. Mde Cont.

Conformément aux règlements en vigueur, les enseignements d'options facultatives ne seront ouverts que si la dotation horaire et le nombre d'élèves inscrits le permettent.

Pièces à joindre à la demande d'inscription

	ricces a joinare a la demande a inscription				
	Le présent formulaire, dûment complété et signé	CONTACTS			
	Une lettre de motivation des parents sur papier libre				
☐ Pour les candidatures du Lycée, une lettre de motivation de l'élève sur papier libre Secréta					
	Photocopie du livret de famille (pages parents et enfants) Tél. 01 42 84 88 27				
	Pour les candidats dont les parents sont divorcés, photocopie du jugement (page relative à la garde de l'enfant)	secretariat.primaire@stanislas.fr			
	2 photos d'identité (récentes, non scannées, format 35mm x 45mm), dont une collée en page 1 de ce formulaire				
	La facture du règlement de 20€ des frais de dossier (sauf candidature en dispositif ULIS) effectué sur le ite linscription.com	COLLEGE Secrétariat			
	Cette somme reste acquise à Stanislas quelle que soit la décision prise	Tél. 01 42 84 88 34			
L	Photocopies de tous les bulletins trimestriels de l'année précédente (sauf candidature en dispositif ILIS)	secretariat.college@stanislas.fr			
	Photocopies des bulletins trimestriels et d'examens blancs de l'année en cours (à communiquer au fur et à mesure).				
	Pour les candidatures du dispositif ULIS, joindre les copies de la notification MDPH, du GEVASCO et du livret scolaire	LYCEE Secrétariat			
Une d	lemande n'est étudiée que si elle est complète (une demande complète <u>par enfant</u>).	Tél. 01 42 84 88 07			
Le foi	Le dossier étant archivé, merci de n'adresser que des copies. mulaire de demande d'inscription et toutes les pièces sont à envoyer au secrétariat concerné.	secretariat.lycee@stanislas.fr			
	Conditions d'inscription				
En cas d' *excepté	les sont rapidement avisées de la décision prise : acceptation sous réserve de passage, refus ou mise en a acceptation, l'inscription est subordonnée à : un versement d'arrhes dans les 15 jours à compter de la date d'acceptation de la demande (passé ce déla caduque) : 500€ pour les élèves externes et demi-pensionnaires, 1000€ pour les internes, à valoir sur les non remboursables, <u>y compris en cas de désistement</u> et l'envoi du bulletin du 3e trimestre comportant l'avis de passage en classe supérieure. pour les candidatures en dispositif ULIS, pour lesquelles le processus est spécifique (cf. www.stanislas.fr)	ai, l'acceptation sera réputée frais de scolarité du 1er trimestre,			
	s approuvons le projet éducatif de Stanislas dont nous avons pris connaissance et nous nous engageons à s acceptons le règlement intérieur de Stanislas, l'organisation générale, ainsi que les modalités financière				
 Nous autorisons pour l'ensemble de la scolarité au sein de Stanislas la prise de photographies ou l'enregistrement vidéo représentant notre enfant et leur diffusion dans le cadre des publications de l'établissement : revue, site internet, plaquettes de présentation OUI NON (Je ne souhaite pas accorder cette autorisation et je confirme ce choix par courrier au secrétariat du Directeur.) 					
- <u>Da</u>	te et signature(s):				
	La signature des deux parents est obligatoire.				
Les donne	ées recueillies par ce formulaire sont destinées à l'administration du Collège Stanislas et sont nécessaires à la gestion du	dossier d'inscrintion de votre enfant			
L'ensemb	le des informations sont utiles et doivent être renseignées. Ément au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD) et à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018				

personnelles, vous disposez d'un droit d'accès à ces données, de rectification ou d'effacement de celles-ci, de limitation de leur traitement et du droit de vous opposer à leur traitement. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Collège Stanislas ou auprès de son Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@stanislas.fr. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. La politique de protection des données du Collège Stanislas est consultable sur <u>www.stanislas.fr.</u>